

Coûts

Certificat d'autorisation pour déblai et remblai :

Service de l'urbanisme et de l'environnement 100, place de la Mairie Mont-Blanc (Québec) J0T 2G0

Tél.: 819 688-2161 Téléc.: 819 688-6791

Courriel: urbanisme@mont-blanc.quepec

DÉBLAI, REMBLAI, MUR DE SOUTÈNEMENT

FORMULAIRE DE DEMANDE

No demande :	
No permis :	

TY	PE DE DEMANDE									
	Déblai 🔲 Remblai	☐ Mur de soutènement								
lni	INTIFICATION DE L'EMPLACEMENT DES TRA	AVALIV								
Numéro civique Rue										
'140	noto dividuo	Tuo								
Nu	méro de lot	Matricule								
	}									
DO	CUMENTS À FOURNIR									
•	Ce formulaire dûment complété et signé.									
•	copie de l'acte inclaire, el voue etce proprietaire departe meme de e moier									
•	Procuration, si le demandeur n'est pas le propriétaire.									
•	Plan d'aménagement : plan à l'échelle montrant l'emplacement exact des travaux (muret, chemin,									
	nivèlement) et doit indiquer les distances par rapport à l'emprise de la rue, aux limites de terrain et aux lacs/milieux hydriques/humides.									
•	Plans de coupe (muret et nivèlement). Muret : Plan en coupe détaillant la hauteur, les reculs, les									
		nt la structure. <u>Nivèlement</u> : plan en coupe indiquant le degré de								
	pente de tout talus créé et la finition de s	•								
•	Rapport de biologiste : obligatoire pour	valider et localiser l'emplacement des milieux humides et								
	hydriques.									
•		é) pour tout mur de soutènement excédant 2 mètres de hauteur.								
•	• Contrôle de l'érosion : description détaillée des méthodes de contrôle de l'érosion et de la sédimentation									
	qui seront appliquées avant, pendant et	après les travaux.								
	Les travaux devront, entre autres, être conformes aux dispositions suivantes : arts. 118,189 et 213 du Règlement de zonage 194-2011.									
VEUILLEZ NOTER QUE DES DOCUMENTS SUPPLÉMENTAIRES PEUVENT ÊTRE EXIGÉS.										
	DIFFÉRENTES AUTORISATIONS PEUVENT ÊTRE REQUISES POUR UN MÊME PROJET.									

Seules les demandes complètes seront acceptées.
Une demande ne vous autorise, en aucun temps, à entreprendre des travaux.

Selon le projet, une tarification différente pourrait s'appliquer, tel que mentionné à l'article 29 du Règlement sur l'application et l'administration de la réglementation d'urbanisme numéro 193-2011



IDENTIFICATION DU PROPRIÉTAIRE											
Nom, Prénom, Entreprise											
Numéro civique	Rue	!		Ville (province)				Code postal			
Téléphone	Téléphone Cellula			Travail Téléc			éléco	pieur			
Courriel											
IDENTIFICATION DU DEMANDEUR (SI DIFFÉRENT DU PROPRIÉTAIRE) Nom, Prénom, Entreprise											
Numéro civique	Rue	Ville (province)				Code postal					
	1100	Cellulaire		-	ville (province)						
Téléphone	Téléphone C			Travail	Travail Télé		éléco	écopieur			
Courriel											
IDENTIFICATION DE I				D. Danna				Castiannaire de preiet			
Auto-construction Entreprise			epreneur licencié	☐ Donneur d'ouvrage ☐ Personne contact				Gestionnaire de projet			
Numero civique	Numéro civique Rue			Ville (province)		Code postal					
Téléphone Cellula				Travail Téléc			éléco	copieur			
Courriel				Num			umér	o RBQ			
Decopination peo t	DAVAL	V				I					
DESCRIPTION DES T Matériaux (remblai et			ement)								
Autres détails importa	ants (de	gré de pen	te des talus, hauteu	ır et longueur	du mure	t, type de fi	inition	n)			
'	`		,					,			
Méthode de contrôle	de l'éro	sion									
DÉLAICET COÛT DE	C TRAV	ALIV									
DÉLAIS ET COÛT DES TRAVAUX Date de début des travaux Date de fin c			Date de fin des tra	travaux Coût des			travaux				
SIGNATURE											
Signature				Date							